

# COMITE 28 NATATION

## PASS' SPORT DE L'EAU

Deuxième étape

Toutes catégories

DATE	<b>SAMEDI 18 FEVRIER 2012</b>
LIEU	<b>CHARTRES</b>
OUVERTURES DES PORTES	<b>14H00</b>
	<b>15H00</b>

<b>PROGRAMME</b>	<b>réunion</b>
	Epreuve de natation course Epreuve de natation synchronisée Epreuve de plongeon Epreuve de nage avec palmes Epreuve de waterpolo

Seuls les nageurs, détenteurs du SAUV' NAGE, peuvent être engagés. Un nageur ne pourra réaliser que trois épreuves.

Chaque club communiquera la liste de ses évaluateurs et aide-évaluateurs détenteurs de l'ENF2 avant le 16 février 2012,

Les nageurs viendront avec leurs équipements (notamment: tuba frontal).

Les engagements se feront à partir du formulaire disponible sur le site du comité 28,